



## Caution solidaire et location abusive sans titre

-----  
Par vpro

Bonjour,

Mon fils loue un logement depuis 2012. je me suis garant solidaire. je suis engagée pour la durée du bail et de son renouvellement soit 9 années !!!

Le propriétaire lui a envoyé une lettre pour résiliation de bail à la date anniversaire, pour vente de son bien, soit le 14/11.

Mon fils ne veut pas partir du logement et malgré mes conseils et nos échanges, il ne veut pas partir.

Il occupe à ce jour le logement de façon abusive sans bail.

Il dit être protégé par la trêve hivernale.

Le propriétaire va engager une procédure et demander des indemnités d'occupation abusive. Ce qui me semble logique et tout à fait normal.

Mon fils est insolvable (AH et RSA) de ce fait, le propriétaire va se retourner vers moi.

Quel recours ai je pour sortir de cette impasse ?

merci pour votre aide

Bien cordialement,